

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Commission du conseil municipal sur le développement
culturel et la qualité du milieu de vie**

Consultation publique

Le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture de la Ville de Montréal

Montréal, le 1^{er} avril 2010 – La Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie invite la population montréalaise à participer à une consultation publique sur le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture de la Ville de Montréal. Dans la foulée de l'adoption, en 2005, de la *Politique de développement culturel – Montréal, métropole culturelle*, les arrondissements et la Ville ont entrepris une démarche visant à faire le bilan des actions passées du réseau municipal de diffusion culturelle, à clarifier et à mettre en œuvre une mission collective mieux arrimée aux nouvelles réalités montréalaises et à identifier les moyens nécessaires pour y parvenir. Dans le cadre de cette démarche, un diagnostic réalisé par la firme ArtExpert a permis l'élaboration du Plan d'action 2010-2014 qui fera l'objet de la consultation publique à laquelle vous êtes invités à participer.

L'action principale d'ACCÈS CULTURE consiste en la diffusion pluridisciplinaire des arts de la scène. La musique, le théâtre et la danse sont les disciplines les plus souvent présentées. Les spectacles offerts dans le réseau présentent de jeunes artistes de la relève en formation dans les écoles artistiques ainsi que des artistes qui bénéficient déjà de la reconnaissance du public. Il est à noter que le cinéma et les arts visuels font également partie de l'offre culturelle de la Ville de Montréal. Les activités du réseau s'adressent au grand public, tout en faisant une place de choix au jeune public ainsi qu'aux groupes scolaires.

Première séance : Présentation du cadre d'intervention
Mercredi 28 avril 2010, 19 heures

Deuxième séance : Audition des mémoires et commentaires
Mardi 25 mai 2010, 19 heures

Troisième séance : Adoption des recommandations
Mercredi 1^{er} septembre 2010, 17 heures

Lieu : Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil
Métro Champ-de-Mars, www.stm.info

La politique de diffusion culturelle, fondée sur les principes d'accessibilité des Montréalais à la culture selon les principes de démocratie et d'équité et favorisant la participation des citoyens à la vie culturelle, contribue à la vitalité de leur milieu et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle. Le plan d'action propose des pistes d'action en rapport avec l'offre culturelle, la médiation et l'accompagnement de nouvelles clientèles, les équipements et installations, les ressources tant humaines que financières et enfin, le suivi du plan d'action et la coordination du réseau.

La première séance débutera par la présentation du Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture et sera suivie d'une période de questions du public et d'une deuxième des commissaires. La deuxième séance sera consacrée à l'audition des mémoires et des commentaires sur le sujet à l'étude. Quant à la dernière séance, elle permettra à la commission d'adopter ses recommandations à la suite de la démarche de consultation.

Il est à noter que les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Le document *Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture* sera disponible pour consultation à compter du 14 avril dans les bureaux Accès Montréal et bureaux d'arrondissement et à la Direction du greffe. Le document est toutefois disponible sur le portail de la Ville ville.montreal.qc.ca/culture et ville.montreal.qc.ca/commissions.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Les personnes qui ne pourront être présentes à une des séances proposées pourront faire parvenir leurs commentaires, au plus tard le 21 mai, à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca

La commission est présidée par Mme Michèle D. Biron, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent. Mme Jocelyn Ann Campbell, conseillère de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est la vice-présidente et les membres sont M. Laurent Blanchard, membre de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; M. Vincenzo Cesari, conseiller de l'arrondissement de LaSalle; Mme Véronique Fournier, conseillère de l'arrondissement du Sud-Ouest; M. François Limoges, conseiller de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie; M. Giovanni Rapanà, conseiller de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et Mme Chantal Rossi, conseillère de l'arrondissement de Montréal-Nord.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions du conseil
(514) 872-3770